

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET GREFFE**

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-M-302**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 18 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2020-M-302 sur la tarification des services municipaux.

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre respectif.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 18 décembre 2020 – Ville ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 4 janvier 2021.

Me Stéphanie Allard
Directrice du Service juridique et greffière